

Au cœur du réseau de la petite enfance

Vendredi 26 janvier 2018
9 h 00 à 17 h 00 – Paris 12^e

TARIFS

- Inscription individuelle 90 €
- Formation continue 200 €

Inscription individuelle

À retourner à TPMA Formation – Colloque Ram
40, avenue Saint-Jacques – 91600 Savigny-sur-Orge
ou par fax au 01 69 44 53 70

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
CP : Ville :
Tél. : Courriel :
Je verse la somme de :
 Inscription individuelle : 90 €
 Paiement par chèque à l'ordre de TPMA Formation
 Paiement par carte bancaire **CB** :
1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n° [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° [] [] [] Expire fin [] [] [] Signature obligatoire :
 Je souhaite recevoir une facture

FORMATION CONTINUE

Afin de valider la convention de formation vous devez :

- 1° Remplir le formulaire et le transmettre à TPMA Formation
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge, ou par fax
au 01 69 44 53 70.
- 2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.
- 3° Vous recevrez la facture, après service fait, le 29 janvier 2018.
Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les soussignés :
1 - TPMA Formation, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 11-91-055-75-91 auprès de la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).
2 - représentée par
Pour Mme - M :
est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

L'organisme TPMA Formation organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé de l'action de formation :
- Ram, au cœur du réseau de la petite enfance**
- Programme et méthodes : ci-contre
- Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

- Date : **le vendredi 26 janvier 2018**
- Durée : **1 jour (6 heures)**
- Lieu : **Espace Reuilly – 21, rue Antoine-Julien Hénard – 75012 Paris**

Article 2 : Effectif formé

L'organisme TPMA Formation accueillera :

Mme - M :
Profession :

Article 3 : Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à 200 €.

Article 4 : Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de TPMA Formation.

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à TPMA Formation au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

À Savigny-sur-Orge,
Pour l'employeur*
Adresse de facturation
.....
.....

Pour l'organisme de formation**
Adresse du participant
.....
.....

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.

RAM

RAM

Au cœur du réseau de la petite enfance

Programme *

Matin

Sous la présidence
de **Cédric Barbeyron et Denis Pacomme**

9 h 00

Introduction

Les Ram : hier, aujourd'hui, demain

Jean Epstein

Si les Ram sont nés en 1989, c'est dès le milieu des années 1980 que s'est développée la réflexion autour de la question suivante : comment rompre l'isolement des assistantes maternelles ? Il s'agissait alors d'imaginer un outil qui permettrait à ces professionnelles d'entrer en contact avec leurs consœurs et, simultanément, d'être aidées, au quotidien, dans la pratique de leur métier.

9 h 15

**La mission d'information en question ?
La formation, les outils, l'accompagnement**
Cédric Barbeyron et Denis Pacomme

La convention d'objectifs et de gestion (COG) relative à l'offre d'accueil du jeune enfant initiée par la Cnaf est venue à terme en 2017 et permet d'établir un bilan sur les axes prioritaires définis : élaboration d'un référentiel des bonnes pratiques, modalités de promotion des Ram, charte nationale et charte qualité, expérimentations. Ainsi, il est temps de rendre compte des initiatives et expériences menées sur les territoires au sein des Ram, autant de preuves de la pertinence du dispositif et du professionnalisme de celles et ceux qui l'animent.

11 h 30

Le cadre est-il suffisant pour les assistantes maternelles ?
Céline Pohlig-Lauré

Travailler chez soi, seule avec de jeunes enfants, n'est pas simple. Aussi, il est possible que des assistantes maternelles souffrent de troubles liés à leur profession, comme l'isolement social, qui peut conduire à la dépression ou camoufler des pathologies psychiatriques. Dans un tel cas, les professionnelles restent-elles dans une présence psychique suffisamment contenante pour les enfants accueillis ? Quelles peuvent-être les incidences psychiques chez ces enfants ? Les parents employeurs, pris dans la spirale du travail, sont-ils en mesure de percevoir ces troubles ?

12 h 00 Déjeuner libre

Après-midi

Sous la présidence
d'**Anne-Marie Fontaine**
Présentée par **Isabelle Kerdal**
et **Vanessa Guignouard**

14 h 00

Des expériences innovantes en Ram
• **Encourager l'observation professionnelle chez les assistantes maternelles**

Bilan de cent expériences menées à Poitiers, Brive, Lons-le-Saunier, Compiègne, Laval, etc.

Anne-Marie Fontaine

Comment se « poser » pour prendre plus de recul malgré le travail quotidien ? C'est pour répondre à cette question que, depuis vingt ans, Anne-Marie Fontaine, psychologue et formatrice, accompagne des équipes de professionnels de la petite enfance. Elle a expérimenté avec elles une démarche pédagogique pour développer l'observation-projet. Une approche qu'elle a testée avec de nombreuses assistantes maternelles, dans toute la France, et dont elle présente le bilan.

• **Comment faire venir les assistantes maternelles au Ram ?**

Y remédier avec les rencontres flash et les réunions des représentantes de quartier
Valérie Moulin et Emmanuelle Touzeau

Les relais accueillent en général 20 % des assistantes maternelles du territoire. Comment faire pour toucher les 80 % restants ? Diverses actions sont possibles, telles que les rencontres flash ou les réunions des représentantes de quartier testées par des animatrices de Ram du Finistère. Présentation de leur expérience.

• **Activités ou jeu libre ? Le danger des ateliers**
Béatrice Pellerin et Sophie Méchin-Riou

Activités (dirigées) ou jeu libre ? Les activités d'éveil sont aujourd'hui de plus en plus prisées, avec une dimension éducative toujours plus prégnante. Or, ces activités pédagogiques peuvent perdre de leur impact lorsqu'elles ne correspondent pas, ou plus, aux spécificités et

capacités d'apprentissage des petits ou lorsque l'objectif n'est plus celui du plaisir ludique partagé.

• **Relation employeurs-employé et nouvelles technologies**
Emmanuelle Touzeau et Valérie Moulin

Parfois tendue, d'autres fois cordiale, la relation entre l'assistante maternelle-employeur et les parents-employés est émaillée de chausse-trappes. Pour les éviter, une solution notamment : la communication, qui peut être facilitée par les nouvelles technologies.

• **S'inspirer des propositions de Maria Montessori en Ram**
Sophie Bonnet

Un groupe d'animatrices de Ram de la Vienne a choisi de s'inspirer de la pédagogie de Maria Montessori. L'une d'elles vient présenter les expériences et ateliers mis en place avec les tout-petits et les assistantes maternelles.

• **Et d'autres expériences...**

16 h 45

Débats et conclusion générale
Quel avenir pour les Ram ?
Jean Epstein

Presque trente ans après leur création, où en sont les relais assistantes maternelles et qu'en est-il des missions de leurs animatrices ? Sans formation spécifique, ces dernières sont souvent jetées dans l'arène sans réellement savoir à quoi s'attendre. Des missions assez floues déterminées par la Caisse des allocations familiales (Caf) à la politique petite enfance spécifique à chaque territoire, chacune fait ce qu'elle peut en collant au cadre imposé avec les moyens donnés. Comment améliorer cela sans perdre de vue les missions premières des Ram ?

Intervenants

Jean Epstein est psychosociologue.

Céline Pohlig-Lauré est psychologue.

Cédric Barbeyron et Denis Pacomme sont juristes et formateurs auprès des professionnels de la petite enfance.

Anne-Marie Fontaine est psychologue et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance.

Vanessa Guignouard est psychologue et animatrice de relais assistantes maternelles.

Isabelle Kerdal est animatrice de relais assistantes maternelles.

Valérie Moulin et Emmanuelle Touzeau sont animatrices de relais assistantes maternelles.

Béatrice Pellerin et Sophie Méchin-Riou sont animatrices de relais assistantes maternelles.

Sophie Bonnet est animatrice de relais assistantes maternelles.

Public et pré-requis : Animateurs de Ram, assistantes maternelles, éducateurs de jeunes enfants, coordinatrices petite enfance, etc.

Pas de pré-requis, ni de niveau spécifique.

Objectifs : Identifier les objectifs possibles du travail en Ram avec les assistantes maternelles, mais aussi les enfants et leurs parents ; Repérer les questions qu'il va falloir se poser, au vu des objectifs visés, pour définir les modalités les plus pertinentes pour les atteindre.

Méthodes : Apports théoriques. Échanges et analyse d'expériences professionnelles.

Durée : 1 journée – 9 h 00-12 h 00

14 h 00-17 h 00 – 6 heures

Validation : Attestation de fin de formation.

TPMA
Formation

www.tpma-formation.fr

EJE
Journal

Assistances
Maternelles
magazine